

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

INTRODUCTION

Ce rapport dresse le bilan de la situation générale de l'hygiène, de la sécurité et de la prévention des risques de l'université le Havre Normandie - ULHN pour l'année 2017. Il est établi conformément à l'article 61 du décret modifié n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Ce présent rapport est soumis pour validation, en début d'année civile, au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail - CHSCT de l'établissement. Ce rapport annuel sera également communiqué au Comité technique (article 48 du décret n°82-453) et au Conseil d'administration (article 6 du décret 2012-571 du 24 avril 2012 relatif au CHSCT dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur).

SOMMAIRE

Données sur l'université	2
Bilan annuel des accidents	2
Acteurs et organisation de la prévention	4
Evaluation des risques	7
Travaux de sécurité, concourant à la sécurité ou acquisition d'équipements	8
Formations hygiène et sécurité	10
Prévention du risque incendie	11
Sureté des sites	14
Gestion des déchets	14

oOoOo

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

DONNEES SUR L'UNIVERSITE

Effectifs de l'établissement au premier janvier 2017 :

	Statut	Civilité	EFFECTIF	TOTAUX		
Enseignants	Titulaires	M	209	341	469	838
		F	132			
	Contractuels	M	72	128		
		F	56			
BIATSS	Titulaires	M	80	257	369	
		F	177			
	Contractuels	M	42	112		
		F	70			

(Données CAPIGoSI - Source : Mangue - Au 01/01/2017)

BILAN ANNUEL DES ACCIDENTS

Evolution des accidents

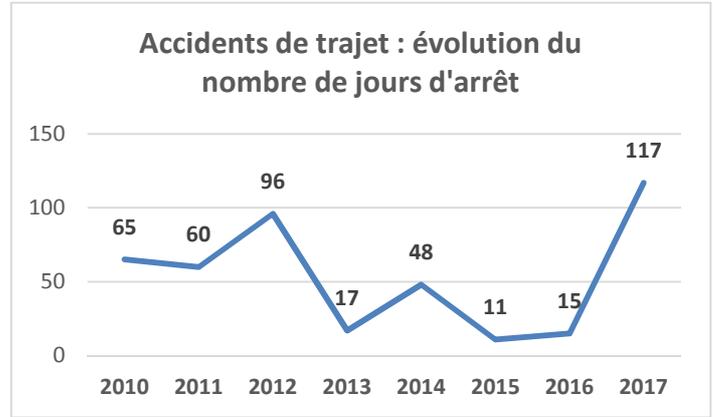
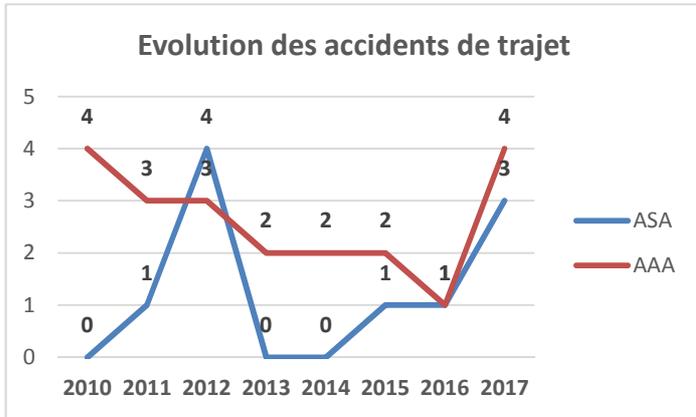
Année	TRAJET			TRAVAIL / MISSION		
	ASA	AAA	Nb jours d'arrêt	ASA	AAA	Nb jours d'arrêt
2010	0	4	65	1	9	186
2011	1	3	60	1	9	174
2012	4	3	96	5	9	180
2013	0	2	17	5	5	426
2014	0	2	48	5	4	197
2015	1	2	11	5	7	237
2016	1	1	15	6	7	340
2017	3	4	117	6	2	6

ASA : accidents sans arrêts ; AAA : accidents avec arrêt

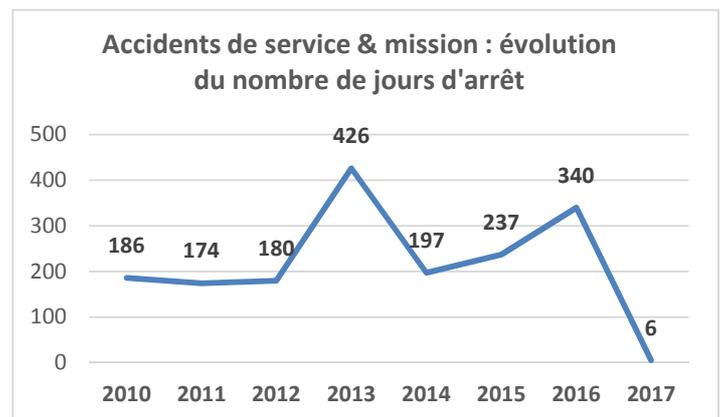
Le coût de la prise en charge des accidents de service, mission et trajet pour l'année 2017 s'élève à **8 927,10 €**

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

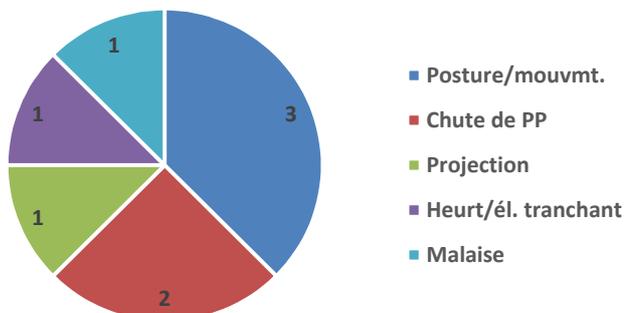
ACCIDENTS DE TRAJET



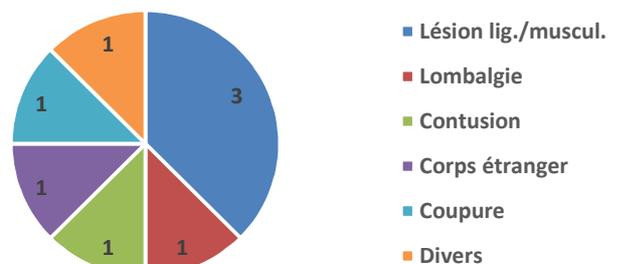
ACCIDENTS DE SERVICE & MISSION



Accidents 2017 - Nature des accidents

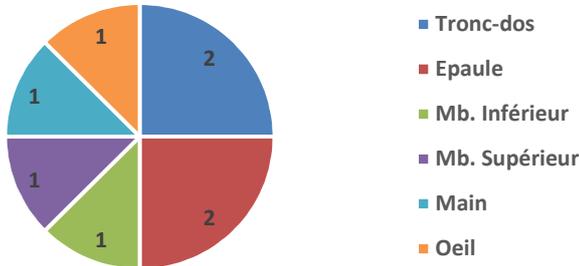


Accidents 2017 - Nature des lésions



RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

Accidents 2017 - Siège des lésions



TF : Taux de fréquence : Nombre d'accidents de service avec arrêt (>1 jour) par million d'heures travaillées

TG : Taux de gravité : Nombre de jours d'arrêt par millier d'heures travaillées

ULHN	
TF 2017	0,133
TG 2016	0,0004

Evolution des taux de fréquence et gravité



ACTEURS ET ORGANISATION DE LA PREVENTION

Conseillère et assistant.e.s de prévention

L'université compte :

- une conseillère de prévention, responsable de la Direction de la prévention des risques et de la sécurité – DPRS ;
- un réseau de 15 assistant.e.s de prévention – AP répartis suivant l'effectif et les risques rencontrés dans des composantes, laboratoires ou services.

La conseillère et les assistant.e.s de prévention ont une lettre de cadrage fixant leurs missions et le périmètre de leur fonction ; la conseillère a un lien fonctionnel avec les AP (qui restent sous la responsabilité du responsable de service qu'ils assistent) et les accompagne dans leur démarche locale de prévention.

2 réunions de coordinations ont été organisées en 2017 :

- jeudi 08 juin 2017
- jeudi 07 décembre 2017

La direction de la prévention des risques et de la sécurité.

Ce service a été ainsi renommé le 01/09/2017, après validation en Comité technique (auparavant il se nommait la « cellule hygiène et sécurité »).

Il est composé de :

- un assistant ingénieur « animateur en prévention des risques », ASI contractuel (prise de poste de la dernière personne recrutée début octobre 2016) ;
- un chef de la sécurité incendie.

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

Il est organisé en 2 pôles :

- La prévention des risques professionnels : pilotage et programmation, coordination de l'évaluation des risques, animation du CHSCT, coordination du réseau d'AP, formations, risques majeurs et sûreté, la gestion des déchets industriels banals et spéciaux sur le site Lebon, l'ISEL, les bâtiments Bellot et Prony. Il peut également intervenir sur des sujets environnementaux (réglementation ICPE - installations classées pour la protection de l'environnement, transport de matières dangereuses, etc.).
- La prévention du risque incendie (règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public - ERP) : organisation de la sécurité incendie, prévention des risques, suivi des commissions de sécurité, exercices d'évacuation, suivi des formations, exploitation du SSI.

Budget du service :

Il est de 83 400€ TTC en crédits de fonctionnement et 10 000€ TTC en crédits d'investissement, destinés à financer de l'achat d'équipement concourant à l'amélioration de la sécurité dans les laboratoires ou services qui le nécessitent.

Le médecin de prévention

L'université dispose d'un service de médecine de prévention ; le médecin du service partage son activité entre la médecine de prévention et la direction du SUMPP (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la santé). Une infirmière est affectée au service de médecine de prévention (1/2 ETP) ainsi qu'une secrétaire.

Le service de médecine de prévention assure :

- Les visites médicales systématiques et périodiques
- Des visites médicales à la demande des personnels
- Les autres visites médicales (reprise du travail, aménagement de poste...)
- Des études de poste
- L'organisation d'actions de santé publique
- L'organisation d'actions de prévention (visite des lieux de travail, aide à l'évaluation des risques professionnels...)

Le bilan annuel d'activité du service est présenté lors d'un CHSCT du premier semestre de l'année civile.

Inspecteurs santé et sécurité au travail

L'université le Havre Normandie est rattachée à l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche – IGAENR - pour l'hygiène et la sécurité par décision du Conseil d'administration en date du 09 juin 2005.

Les inspecteurs santé et sécurité au travail affectés à l'établissement sont M. Laurent ROY et Mme Delphine DEMONCHEAUX-RAGGIRI

Une inspection a eu lieu en 2015. Le rapport d'inspection (mars 2015) a été décliné en un plan d'actions qui permet d'attester de l'avancement des actions en réponse aux préconisations émises par l'inspection. Un état d'avancement de ce plan d'action a été présenté en CHSCT du 09/11/2017, en présence de Laurent ROY, ISST

Le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail – CHSCT

Le CHSCT couvre l'ensemble de l'établissement et est présidé par le chef d'établissement. Il n'existe pas de CHSCT spéciaux. L'UMR LOMC - Laboratoire ondes et milieux complexes est dotée d'une commission hygiène et sécurité qui s'est réunie le 20/09/2017.

Le CHSCT de l'université compte 5 représentant.e.s des personnels (5 titulaires et 5 suppléant.e.s) et 3 représentant.e.s des usagers. La composition du CHSCT a été renouvelée suite aux élections de novembre 2014 (Comité technique).

Le Directeur des ressources humaines participe au titre du responsable ayant autorité en matière de ressources humaines. Participent également, la directrice générale des services et le vice-président en charge des finances, des ressources humaines et des ressources immobilières.

L'inspecteur santé sécurité au travail est systématiquement destinataire des convocations et PV, ainsi que l'ingénieure de prévention de la délégation CNRS Normandie.

La conseillère de prévention, le médecin de prévention assistent également au CHSCT.

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

Réunions 2017 du CHSCT et principaux points traités (dont 2 comptes rendus de visites)

- 19 janvier 2017
 - Bilan 2016 des aménagements de postes.
- Jeudi 23 mars 2017
 - Bilan 2016 de la prévention des risques professionnels ; bilan 2016 de la médecine de prévention ;
 - Compte-rendu de la visite du département Génie civil et constructions durables de l'IUT, site Frissard.
- Jeudi 01 juin 2017
 - Agenda d'accessibilité programmé – Ad'AP : état de réalisation des travaux ;
 - Compte-rendu de la visite du CHSCT du 27/03/2017 à l'ISEL-PIL.
- Jeudi 09 novembre 2017
 - Point sur la réalisation du programmes d'actions 2017 ; présentation des orientations stratégiques ministérielles ;
 - Suivi des actions engagées depuis l'inspection SST de mars 2015 (présence de L ROY, ISST).

Lors de chaque CHSCT, un point sur les accidents et incidents qui se sont produits dans la période écoulée depuis le précédent CHSCT est systématiquement présenté ; un tableau de suivi des actions et demandes des membres du CHSCT est également examiné.

Consultation du CHSCT sur les projets d'aménagement / rénovation suivants en 2017 :

- Diagnostic thermique du bâtiment ST2
- Projet de locaux techniques (ateliers, locaux déchets et salle systèmes) sur le site Lebon (phase avant-projet sommaire – APS)

Représentation du CHSCT au sein de différentes commissions ou groupes de travail :

- Groupe de travail sur le télétravail
- Circulaire du temps de travail 2017/18
- CESAM : cellule d'Ecoute, de suivi, d'analyse et de médiation
- Comité de pilotage sur la promotion de la qualité de vie au travail et la prévention des risques psychosociaux (pas de réunion en 2017)

Publications relatives à la santé et sécurité de l'établissement

Instruction hygiène et sécurité

La rédaction d'une instruction hygiène et sécurité, publication faisant état de l'organisation de la santé et sécurité du travail de l'établissement, constitue une des actions du programme de prévention 2016 et 2017. Elle est en cours de rédaction. Elle s'inscrit dans une réflexion plus globale de révision / création de textes réglementaires (statuts, règlement intérieur, règlement de laboratoire, règlement interne, etc.) régissant le fonctionnement de l'établissement et de ses différentes entités, les droits et les devoirs de l'ensemble des acteurs.

Registre de danger grave et imminent

L'université dispose :

- d'un registre de danger grave et imminent pour les sites Lebon et Frissard (excepté IUT Frissard), déposé au secrétariat du Président, bâtiment Présidence (site Lebon)
- d'un registre pour l'IUT, disponible au secrétariat du Directeur

Pas d'inscription pour 2017.

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

Le registre des alertes en santé publique et environnement

Ce registre a été mis en place en 2015 et est disponible au secrétariat du Président ; pas d'inscription en 2017.

Registres santé et sécurité au travail

Chaque unité dotée d'un.e assistant.e de prévention a un registre, excepté pour l'IUT pour lequel la répartition des registres s'appuie sur l'organisation existante avec un registre par département et service de l'IUT (sites Frissard et Caucriauville) soit au total 15 registres.

Inscriptions 2017 et suivi

N°	Date inscription	Personne ayant demandé l'inscription	Chef de service	Service et bâtiment	Nature de l'inscription	CHSCT	Suites données	Etat
1	27/03/17	Agnès PORET, AP	Frank LE FOLL, directeur de SEBIO	UFR ST ; Bât ST2/SEBIO	Impossibilité technique d'aérer la salle S15 du RDC de ST2 car le système d'ouverture du vasistas n'est pas fonctionnel (non accessible)	01/06/17	Demande d'intervention auprès de la DirEL ; motorisation de l'ouverture avec télécommande	F
2	20/12/17	Nicolas HUCHER, MCF	Michel GRISEL, Directeur de l'URCOM	UFR ST ; Bât. ST1/URCOM	Emanation d'un agent chimique dans les circulations et bureaux du second étage, dû à un percement d'une gaine d'extraction d'une sorbonne	01/02/18	Intervention du prestataire CVC : réparation de la gaine et programmation d'un remplacement (opération suivie par la DirEL)	EC
3	20/12/2017	Jean-Robert DELAHAYE	Jean-Robert DELAHAYE	FC-CFA (Bât. ST)	Escaliers de secours glissants (présence de mousse) et risque de chute en cas d'évacuation ; (déjà signalé)	01/02/18	Augmenter la fréquence de nettoyage et assurer la traçabilité des interventions (DirEL)	EC

Etat : F : Fait ; EC : En Cours

EVALUATION DES RISQUES

Document unique d'évaluation des risques professionnels

Le document unique de l'université, mis en place en 2008, comprend 16 unités de travail, en cohérence avec le réseau des assistant.e.s de prévention. Un point d'avancement (calendrier actualisé) a été communiqué lors du CHSCT du 09/11/2017.

Lors de l'année 2017, la révision du DU a été menée pour les unités de travail suivantes :

- Service de formation continue, avec présentation en réunion d'équipe le 13/03/2017
- IUT site Frissard (version du 26/01/2017) et IUT Caucriauville (Version du 14/04/2017)
- UFR ST (version du 09/06/2017)
- MDE (version du 08/06/2017)
- LOMC site Prony (version du 20/09/2017)
- Laboratoire SEBIO (version du 16/10/2017)
- Service centraux : révision de l'évaluation des activités de maintenance, d'entretien et de la direction des affaires financières (juin 2017)

Un stagiaire de seconde année DUT HSE a été accueilli à la DPRS d'avril à juin 2017 sur ce thème ; son travail a permis de faire évoluer la trame de transcription (insertion de critères de fréquence, gravité, familles de risques, etc.) pour la

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

rendre plus précise et opérationnelle. Elle a été testée sur les services centraux en vue d'être déployée sur l'ensemble des unités.

Une visite de prévention de l'UMR-6294 LOMC avec Aurélie TATUAM-CHATUE, ingénieure de prévention de la délégation Normande du CNRS a eu lieu le 16/03/2017 et a donné lieu à un compte rendu.

Programme annuel de prévention (2017)

Le programme de prévention 2017 a été établi au cours du second semestre 2016, en relation avec le calendrier budgétaire 2017 et présenté en CHSCT du 13 octobre 2016.

En préambule, les orientations stratégiques en matière de politique de prévention des risques professionnels pour l'enseignement supérieur et la recherche pour l'année 2016/2017 ont été communiquées. Le programme de prévention de l'établissement comporte 11 actions (dont 3 nouvelles actions) dont le plan de formation hygiène et sécurité 2017.

Il reprend également :

- le plan d'actions pour la qualité de vie au travail et la prévention des risques psychosociaux
- la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée - Ad'AP

Ce programme a été approuvé par le CHSCT du 13/10/2016. Un point d'avancement a été présenté en CHSCT du 09/11/2017.

Les plans de prévention

Ces plans de prévention permettent de prévenir les risques liés à l'interférence entre les activités, les installations et le matériel de l'établissement et ceux de l'entreprise intervenante (co-activité).

Le plan de prévention est rédigé par le service de l'université commanditaire de l'intervention ; il est visé par la DPRS et signé par le président.

En 2017, **30** plans de prévention ont été visés par la DPRS.

Vérifications techniques réglementaires

Les vérifications techniques sont réalisées par des prestataires dans le cadre du marché 15 900 05 publié en mai 2015 ; elles sont réparties en 2 lots « hygiène et sécurité » et en 1 lot « infrastructures » (vérifications liées aux bâtiments, gérées par la Direction de l'exploitation des locaux).

Lot 1 : Espace scénique MDE (réglementation ERP)

Lot 2 : Hygiène et sécurité

- Poste HS1 : Équipements de travail
- Poste HS 2 : Appareils de levage
- Poste HS 3 : Equipements sous pression
- Poste HS 4 : Installations d'aspiration
- Poste HS 5 : Installations émettant des rayonnements ionisants

Les observations mentionnées dans les rapports de vérification sont suivies par les services respectifs.

TRAVAUX DE SECURITE, CONCOURANT A LA SECURITE OU ACQUISITION D'EQUIPEMENTS

Opération locaux techniques :

Les bâtiments ST1 et ST2 (laboratoires URCOM et SEBIO) disposent de locaux de stockage de produits chimiques (produits neufs et déchets) à l'intérieur ou l'extérieur des bâtiments. Le stockage de ces produits, bien qu'ayant fait l'objet d'améliorations, nécessite de les repenser globalement notamment en termes de répartition, surface et conditions d'accès.

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

C'est pourquoi un projet de construction de locaux pour le stockage des déchets a été initié et pour lequel le MENESR a accordé en 2014 un montant de 100 000 € au titre des crédits sécurité.

La réflexion a été élargie, intégrant les besoins en place pour stationner les bacs roulants de DIB (Déchets industriels banals) et la nécessité de se doter de locaux techniques adaptés pour l'équipe de maintenance (Direction de l'exploitation des locaux), puis de locaux informatiques (salle serveur).

Cette opération est pilotée par la Direction de l'architecture et des projets immobiliers - DAPI qui a procédé en 2016 au recrutement d'un cabinet d'architecte pour une prestation de maîtrise d'œuvre ; en 2017, un avant-projet sommaire a été validé. Cependant, compte-tenu de l'évolution des besoins et des coûts du projet (estimé fin 2017 à 800 000€ HT), une nouvelle procédure de recrutement d'un maître d'œuvre a été lancée fin 2017.

Opération de remise en conformité de sorbonnes

Les sorbonnes sont des équipements de protection collective permettant aux utilisateurs d'agents chimiques dangereux d'être protégés lors de la manipulation par l'aspiration et l'extraction des vapeurs de produits. Elles sont principalement situées dans les laboratoires de chimie (URCOM), biologie (SEBIO) et le LOMC et le parc compte au total 53 équipements.

Depuis plusieurs années, il est constaté que certains de ces équipements sont obsolètes voire non conformes (cas des sorbonnes en ST1) ou présentent des valeurs d'aspiration insuffisantes au regard des recommandations INRS (institut national de recherche en sécurité). D'autre part, le défaut ou la mauvaise régulation entre l'apport d'air et l'extraction ne permet pas un fonctionnement optimal de l'ensemble des équipements.

Aussi, des consignes de bonne utilisation des sorbonnes, et de restriction d'utilisation pour les sorbonnes non conformes (interdiction d'utilisation de CMR sous ces équipements) ont été données et des mesures techniques d'amélioration prises. Cependant, il s'est avéré nécessaire de mener une opération plus globale de mise en conformité sur la totalité du parc.

Aussi, une consultation a été lancée fin 2015 pour recruter un bureau d'étude afin d'assurer une prestation de maîtrise d'œuvre. Sur la base des besoins exprimés, il s'agissait de définir le projet technique, de consulter les entreprises et suivre les travaux. Deux bureaux d'étude ont été successivement recrutés fin 2015 puis mi 2017 mais la collaboration interrompue. Cependant cela a permis à l'établissement d'accroître son expertise en la matière et mieux évaluer l'impact financier de cette opération, estimée fin 2017 à 530 000€ HT. Un marché pour le recrutement d'un nouveau BE sera publié début 2018.

Agenda d'accessibilité programmée – Ad'AP

Les principaux travaux entrepris en 2017 dans le cadre de cette programmation sont la prolongation des mains courantes des escaliers dans l'ensemble des bâtiments et l'aménagement des sanitaires.

Aménagement du Service formation continue-CFA

Travaux de rénovation de la zone d'accueil et modification de la répartition des locaux (noté comme facteur de risque à caractère psychosocial dans l'évaluation des risques de l'unité).

Acquisition d'équipements :

- Achat de postes complémentaires et maintenance du parc de postes émetteur récepteur (talkies-walkies) géré par la DPRS (permet communication des équipes de maintenance, et de secours et en cas d'urgence)
- Acquisition d'un poste de soutirage d'azote liquide pour le laboratoire SEBIO (réduction de la manutention et sécurisation du transvasement)
- Aide par la DPRS à l'achat d'un gerbeur pour le LOMC (équipement de levage)

Opérations urgentes de mise en sécurité des bâtiments

- Sécurisation de la sous-face de l'entrée du bâtiment BELLOT
- Sécurisation de la façade du bâtiment PRONY
- Bâtiment ST2 : participation à la remise en état et l'opération d'assèchement du bâtiment suite au dégât des eaux qui a eu lieu fin août 2017.

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

FORMATIONS HYGIENE ET SECURITE

Les formations hygiène et sécurité dispensées par l'université ou suivies par des personnels dans d'autres structures prestataires sont détaillées dans le tableau ci-après.

Thème	Intitulé	Dates	Effectif	Observations	
Formations nouveaux arrivants	Sensibilisation à la prévention des risques pour les nouveaux arrivants	Séances du : - 09/01/2017 - 06/02/2017 - 06/03/2017 - 10/04/2017 - 09/05/2017 - 01/09/2017 - 02/10/2017 - 06/11/2017 - 04/12/2016	2 3 2 2 3 67 3 3 6	Formations organisées par la DPRS (séances mensuelles selon calendrier)	
	Formations liées à l'intégration d'un laboratoire (physique, chimie, biologie)	Remise d'un livret + commentaires aux nouveaux arrivants		Non comptabilisées	
Formations liées à un poste de travail	Conduite de plateforme élévatrice Cat. 1A – R386	01/03/2017	3	XXL Formation, agents de la DirEL	
	Conduite en sécurité d'un pont roulant – R423	05/10/2017	2	APAVE, agent et enseignant IUT dép. GCCD	
	Echafaudage monteur – R408	30/11 et 01/12/17	6	CERS CityPro – agents de la DirEL et IUT	
Formations incendie et assistance aux personnes	Manipulation Extincteurs – Equipier de 1 ^{er} intervention	06/07/2017 (3 sessions) 20/12/2017 (2 sessions) 21/12/2017 (2 sessions)	32 17 24	PROMAT	
	Evacuation	03/04/2017 04/04/2017 06/04/2017 16/05/2017 18/05/2017 29/06/2017 19/07/2017 29/09/2017	9 6 10 5 18 31 2 18	Formateur interne	
	PSC1 - Premiers secours civiques niveau 1	05/04/2017 06/04/2017 05/05/2017 28/09/2017 05/10/2017 21/12/2017	9 6 8 NC 10 4	Formateur interne NC : Non communiqué	
	SST recyclage	04/04/2017 03/07/2017	9 5	Formateur externe	
	SSIAP Recyclage	27/01/2017	1 (SSIAP 1)	PROMAT	

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

Formation à la manipulation du système de sécurité incendie - SSI	Site Lebon	3	Formateur interne (SSIAP 3) Formateur externe - DEF
	IUT Caucriauville	6	
	IUT Frissard	5	
	ISEL	4	
	BELLOT	6	

PREVENTION DU RISQUE INCENDIE

Demandes de manifestations exceptionnelles

L'organisation d'une manifestation dans les locaux de l'université, par l'établissement (interne) ou des personnes extérieures (externe), peut entraîner, même temporairement, un changement de type (usage) ou catégorie (effectif) d'un bâtiment au regard du règlement de sécurité contre les risques d'incendie dans les établissements recevant du public - ERP.

Afin de s'assurer que les conditions de sécurité sont toujours remplies lors de ces manifestations dites « exceptionnelles », l'organisateur d'une manifestation doit remplir une notice de sécurité, instruite par la cellule hygiène et sécurité. L'examen de ce dossier permettra d'émettre un avis et des prescriptions afin que la manifestation se déroule conformément aux règles de sécurité incendie. On distingue deux cas : les utilisations exceptionnelles des locaux ; article **GN6** du règlement de sécurité et les conditions particulières d'exploitation ; article **R3**)

En 2017, **147** demandes ont été instruites, dont la répartition est donnée dans le tableau ci-après.

Bâtiment	R3		GN6		Prestation de gardiennage (SECURITAS)	Prestation de Surveillance par un agent de la DirEL (Médiateur)
	Interne	externe	interne	externe		
FAI -UFR LSH	36	9	1	0	29	17
UFR ST & FC	11	6	0	0	9	5
BU	5	0	2	0	7	
Gymnase	4	0	1	0	1	1
MDE	44	1	0	0	29	14
ISEL-PIL	12	2	2	0	9	
Site LEBON	2	0	1	0	1	
PRSH	2	0	0	0	0	1
IUT Caucriauville	2	0	0	0	1	
IUT Frissard	4	0	0	0	1	
Totaux	122	18	7	0	87	38
	140		7		87	38

Sur la totalité des manifestations traitées (147 contre 131 en 2016), **87,8 %** sont des manifestations dites « internes » tandis que **12,2%** sont « externes ». Plus de 50% des manifestations a nécessité le recours à un ou plusieurs agents de surveillance d'un prestataire.

Bilan des exercices d'évacuation

La réglementation exige d'organiser 2 exercices annuels ; les visites d'inspection ou de vérifications réglementaires peuvent majorer cette fréquence.

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

Récapitulatif 2017 des exercices d'évacuation

Bâtiment	Exercice 1	Exercice 2
FAI - UFR LSH	04/07/2017	31/11/2017
UFR ST & FC	12/06/2007	25/09/2017
BU	05/07/2017	20/09/2017
Gymnase	12/06/2017	18/09/2017
UFR ST 1 (chimie)	16/05/2017	28/09/2017
MDE	27/06/2017	25/10/2017
Présidence	06/07/2017	06/09/2017
UFR ST 2 (biologie)	02/05/2017	2018
Préfas (Salles de cours)	04/07/2017	31/11/2017
ISEL	04/05/2017	2018
BELLOT (SPI / INSA)	04/04/2017	06/10/2017
IUT Caucriauville	04/04/2017	03/10/2017
IUT Frissard	06/02/2017	06/10/2017
PRONY	24/05/2017	2018

Visite des bâtiments par les commissions de sécurité

Actuellement, l'ensemble des bâtiments de l'université est en avis favorable à la poursuite de l'exploitation. Les tableaux ci-après détaillent les caractéristiques pour chaque site et / ou bâtiment et la date de la dernière visite.

Site LEBON					
Passage de la Sous-Commission Départementale de Sécurité					
Bâtiment	Type	Catégorie	Date	Avis	Nb. de prescriptions
Bât. n° 1 AI & LSH	R	1	4-oct-17	Avis favorable à la poursuite de l'exploitation	4 prescriptions
Bât. n° 2 UFR ST & FC	R	1			
Bât. n° 3 Bibliothèque	R et S	2			
Bât. n° 4 Gymnase	X	3			
Bât. n° 5 UFR ST 1 Chimie	R	3			
Bât. n° 6 Maison de l'étudiant	L, T W	4			
Bât. n° 7 Présidence	W	5			
Bât. n° 8 UFR ST 2 Biologie	R	5			
Bât n° 10 Salles de cours	R	5			

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

Type L : salles d'audition, de conférences, de spectacles ou à usages multiples

Type R : établissements d'enseignement, colonies de vacances

Type S : bibliothèques, centres de documentation

Type T : salles d'exposition

Type W : administrations, banques et bureaux

Type X : établissements sportifs couverts

Effectif admissible	Catégorie
à partir de 1 501 personnes	1
de 701 à 1 500 personnes	2
de 301 à 700 personnes	3
jusqu'à 300 personnes	4
en fonction de seuils d'assujettissement	5

Site FRISSARD

Passage de la Commission Communale de Sécurité

Bâtiment	Type	Catégorie	Date	Avis	Nb. de prescriptions
ISEL-PIL	R	2	11-oct-16	Avis favorable + Avis favorable pour la réception de travaux	6 prescriptions
Bâtiment IUT Frissard	R	3	31-aout-16	Avis favorable	10 prescriptions
Bâtiment BELLOT (SPI/INSA)	R	3	05-oct-15	Avis favorable	9 prescriptions

Site Caucriauville

Passage de la Commission Communale de Sécurité

Bâtiment	Type	Catégorie	Date.	Avis	Nb. de prescriptions
Bât R-1 +7	R	2	17 octobre 2017	Avis favorable à la poursuite de l'exploitation	19 Prescriptions
Bât Ens. à simple RDC (galerie-amphi)	R	4			
Bât R-1 +1	R	4			
Bât technique (atelier)	X	3			
Bât administration	R	3			

Conseil en prévention du risque incendie

La Direction de la prévention des risques et de la sécurité a été sollicitée pour se prononcer sur le volet sécurité incendie dans le cadre des opérations suivantes :

- Etude de désenfumage des ateliers IUT Caucriauville (calcul de désenfumage et réception des travaux)
- Projets d'aménagement :
 - Aménagement des laboratoires de langues (bâtiment AILSH)
 - Aménagement du hall du PRSH (bâtiment AILSH)
 - Réaménagement du CFA (bâtiment UFRST)
 - Réaménagement de salle de devoirs surveillés (bâtiment ISEL-PIL)
 - Aménagement de bureau (bâtiment ISEL-PIL)
 - Réaménagement du bureau de Président (bâtiment Présidence)

RAPPORT ANNUEL SUR L'EVOLUTION DES RISQUES PROFESSIONNELS 2017

- Travaux / constructions:
 - Remplacement du poteau incendie (site Lebon devant les SDC)
 - Changement du câble de liaison entre le bâtiment UFRST1 et la présidence « SSI »
 - Locaux technique (projet de construction)

Actions 2017 en sécurité incendie

- Finalisation du parc de postes de radiocommunication sur site LEBON (41 postes numériques)
- Mise en place d'une signalétique pour les espaces d'attente sécurisés du bâtiment bibliothèque universitaire (10 EAS)

Participation à la définition des besoins et choix des candidats pour les marchés

- Maintenance des systèmes de sécurité incendie
- Fournitures dans le cadre de l'Ad'AP
- Mise en conformité des ascenseurs

SURETE DES SITES

En 2017, l'établissement a poursuivi ses actions et réflexions sur la sureté des sites, ce qui s'est traduit par :

- Renforcement de l'équipe de médiateurs (3 médiateurs actuellement sur le site Lebon) ;
- A l'initiative du MESRI, l'équipe présidentielle et les responsables de service concernés ont suivi une formation-action sur la gestion de crise, préalablement à la rédaction d'un Plan de continuité des activités – PCA ;
- Définition de procédures et mesures de techniques pour la création d'une ZRR- Zone à régime restrictif sur le périmètre du LOMC (bâtiments Prony et Bellot).

GESTION DES DECHETS

Différents déchets sont produits par l'université ; la collecte et le traitement sont organisés et pris en charge par la DPRS, excepté pour les déchets industriels banals - DIB de l'IUT.

Les différents déchets sont collectés selon les modalités suivantes :

- Les déchets industriels banals (assimilables aux ordures ménagères – OM) sont collectés par la CODAH qui, depuis juillet 2011, a mis en place la redevance spéciale afin de financer le service rendu.
- Prestations ponctuelles de dépôt de déchets en déchèterie UNIFER
- Les déchets papiers cartons sont collectés séparément par un prestataire, VEOLIA
- Depuis aout 2016, les déchets verts sont collectés, sur le site Lebon par la société VEOLIA dans le cadre d'un marché
- Les déchets spécifiques (piles, cartouches, déchets électroniques, lampes) sont collectés et traités gratuitement par des éco-organismes (respectivement SCRELEC, CONIBI, PAPREC et RECYLUM)
- Les déchets industriels spéciaux – DIS (laboratoires chimie et biologie) sont collectés et traités par la société TRIADIS (marché)
- Les déchets biologiques (assimilés aux DASRI, déchets d'activités de soins à risques infectieux) sont collectés et traités par la société ELIDEC (marché)

En 2017, la DPRS a poursuivi sa réflexion sur la définition des besoins en collecte et la séparation des flux des déchets industriels banals (déchets non recyclables et recyclables) afin de rédiger un nouveau marché.